



CA du 9 juillet 2024

Réunion au gymnase mardi 9 juillet avec les membres du CA + Jean-Yves
Absent excusé : Michel Mascarin

La séance débute à 18h50

En préambule certains membres du CA évoquent la présence à notre AG de la trésorière du Comité, que beaucoup ne connaissaient pas et qui s'est imposée dans le déroulement de notre réunion alors qu'elle ignore nos statuts ! Elle a empêché l'élection des membres du CA prétextant que ce n'était pas une assemblée électorale nous étions tous tellement abasourdis que nous l'avons laissé organiser la suite en se référant à une formation dispensée par le CDOS. Nous regrettons a posteriori de ne pas avoir réagi plus énergiquement... nous ne tenons bien entendu pas compte de ses remarques qui sont inadaptées.

1 Approbation des PV :

Les personnes présentes approuvent les PV en attente (9 janvier, 26 mars et 14 juin)

2 Bilan du BiB

Consulter le débriefing du 14 juin auquel nous ajoutons certains points importants :
Récompense pour les 3^e : à préciser dans le règlement et dans l'annonce car cela donne des points. Mais au cas où il y aurait trop de joueurs ce n'est pas faisable.

Nous sommes d'accord pour ne pas vendre de tickets de tombola avant le tournoi à des personnes de l'extérieur qui n'ont rien à voir avec le badminton ! Et le tirage doit se faire plutôt à la buvette qu'à l'entrée de la salle

Faire davantage de publicité en donnant des affiches dans les clubs et sur des tournois (rôle d'un vice-président)

A propos de la lettre d'Anne-Françoise : le club fait amende honorable... il est inacceptable que les joueurs qui ne joueraient pas n'aient pas été prévenus. Ce n'est en aucun cas le rôle du JA.



Il y a eu un gros couac dans la communication. Après coup le club peut difficilement proposer de réparer cette erreur. AF n'a pas accepté qu'on lui rende le beau lot qu'elle avait offert pour la tombola.

Nous devons trouver des solutions pour que cela ne se reproduise pas : insister sur le fait que les Veynois veulent jouer même s'il n'y a que 2 matches (par contre les joueurs externes peuvent ne pas vouloir se déplacer) et s'efforcer de constituer une poule de plus en appelant en urgence des remplaçants ou des indécis

3 Planning des tournois 2024/2025

Planning déjà très rempli car plusieurs clubs se sont positionnés sans attendre.

Nous maintenons la date du 10 novembre pour la 5^e édition des Potes-iront

Nous choisissons le week-end du 3 et 4 mai 2025 pour la 10^e édition du BiB (demander rapidement à Benjamin s'il peut être notre JA – Laure s'en occupe)

Nous plaçons un CDJ le 26 janviersous condition : en effet si nous n'avons pas plus de parents pour nous aider nous ne l'organiserons pas. Nous devons mettre la pression sur les parents pour qu'ils accompagnent leurs enfants et restent pour les voir jouer et nous aider ! Comment les motiver ??

A ce planning de tournois nous ajouterons si possible 2 dates de stage ainsi qu'une journée d'Interclubs

4 Soirée inscriptions

Nous allons proposer comme l'an dernier une soirée de réinscription avec réduction de 5 € uniquement si le dossier d'inscription est complet (avec règlement et attestation médicale). A partir de la saison prochaine le certificat médical pour les adultes est supprimé (il suffit de répondre au questionnaire santé et signer l'attestation).

Rendez-vous dans le hall du gymnase (la salle sera certainement fermée pour nettoyage de rentrée) le vendredi 30 août de 18h à 20h

5 Forum des Sports

Il se tiendra cette année le samedi 31 août. Il faudra envoyer un sondage Framadata pour voir les disponibilités de chacun, en tranches de 2 heures. Jean-Yves, Hélène, Laure et Hans ne sont pas libres à cette date.

6 Nouvelle saison

Badminton Club Veynois – Mairie de Veynes, Place de la République – 05400 VEYNES
Téléphone : 06.88.21.00.37 – Email : info@badmintonclubveynois.fr – Internet : www.badmintonclubveynois.fr
Réunion de CA du 09-07-2024 – Page 2 sur 3



La nouvelle saison démarre le mardi 3 septembre et Jean-Yves proposera un 1^{er} entraînement pour les jeunes le vendredi 6 de 17h30 à 19h15

7 Règles de vie lors des séances

Il faudra afficher à nouveau le Règlement Intérieur et les Statuts (visiblement certains n'ont pas compris l'importance du quorum pour tenir l'AG)

Il est bien inscrit dans le RI que les joueurs doivent nettoyer le terrain (enlever les plumes) et ranger les poteaux et le filet

8 Questions diverses

Maillots :

A part Subliteam et Kom'unik 05 nous pourrions aussi voir ce que propose Izbac.

Déclaratifs pour la Préfecture :

La secrétaire doit rédiger le PV sur la composition du nouveau bureau

Il y a de nouvelles règles à respecter à propos de la date et lieu de naissance a priori

La séance est levée à 19h55



Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO
Président du Badminton Club Veynois

Le Président
Jean-Emmanuel Guignard-Firato



La secrétaire
Laure Picard du Chambon